

## FICHE DE LECTURE DES INDICATEURS

Les données du tableau de bord sont issues des systèmes d'informations (SI) de l'Education nationale (RIO) et des Missions locales (I-MILO). Ces données ont été utilisées et compilées pour alimenter les différents indicateurs. Son actualisation est trimestrielle, les données affichées ne concernent toutefois que le mois le plus récent.

Les informations fournies par cette fiche de lecture sont directement accessibles dans les infobulles du tableau de bord, en plaçant le curseur sur les différents chiffres-clés et graphiques.

### RUBRIQUE 1 : CHIFFRES GLOBAUX – SUR LE TERRITOIRE SÉLECTIONNÉ

1. Nombre de jeunes de 16 à 18 ans concernés par l'obligation de formation

Cet indicateur comptabilise à la fois les jeunes repérés par les systèmes d'informations [des Missions locales \(I-MILO\)](#) et de [l'Education nationale \(RIO\)](#), il est composé des deux sous-ensembles de la rubrique Repérage des jeunes.

Le nombre de jeunes concernés par l'obligation de formation est disponible mois par mois dans le Repérage mensuel. Toutefois les différentes volumétries ne sont pas comparables puisqu'il ne s'agit pas des mêmes jeunes d'un mois sur l'autre. (!) L'intégration des données mensuelles pour l'ensemble de l'année 2022 est encore en cours. Celle-ci est prévue pour septembre 2022.

### RUBRIQUE 2 : REPÉRAGE DES JEUNES CONCERNÉS PAR L'OBLIGATION DE FORMATION – SUR LE TERRITOIRE SÉLECTIONNÉ

2. Nombre de jeunes décrocheurs scolaires qui se sont présentés spontanément dans une structure du SPRO

Cet indicateur comptabilise les jeunes qui se sont présentés spontanément en Missions locales ou en Centre d'information et d'orientation (CIO). Il peut s'agir de décrocheurs de l'apprentissage, de jeunes ayant décroché depuis plus d'un an, etc. L'indicateur cumule les données recueillies à la fois par RIO et I-MILO.

3. Nombre de jeunes repérés par le SIEI

Cet indicateur comptabilise les jeunes, décrocheurs scolaires ou non, repérés par le Système interministériel d'échange d'informations (SIEI). Le SIEI permet d'établir une liste finale de jeunes, sortis prématurément du cycle de formation initiale dans lequel ils étaient engagés et qui ne sont pas retrouvés dans un autre cursus de formation initiale. Ces données sont issues de RIO.

4. Nombre de diplômés

Nombre de jeunes ni en emploi ni en formation mais diplômés (CAP ou BAC par exemple) parmi l'ensemble des jeunes repérés par RIO et I-MILO.

5. Nombre de décrocheurs de l'apprentissage

Nombre de jeunes décrocheurs apprentis parmi l'ensemble des jeunes repérés par I-MILO.

### **RUBRIQUE 3 : ACCOMPAGNEMENT ET REMOBILISATION DES JEUNES CONCERNÉS PAR L'OBLIGATION DE FORMATION – SUR LE TERRITOIRE SÉLECTIONNÉ**

#### **6. Nombre de jeunes en accompagnement et/ou en solution**

Cet indicateur recense l'ensemble des jeunes en solution et/ou en accompagnement. Ces jeunes sont donc pris en charge soit par les Missions locales, soit les acteurs de l'Education nationale et leurs partenaires. L'indicateur cumule les données recueillies à la fois par RIO et I-MILO.

En infobulle, est calculé la part des jeunes en solution et/ou en accompagnement par rapport à l'ensemble des jeunes concernés par l'obligation de formation.

Cet indicateur est accompagné d'une répartition des principaux dispositifs d'accompagnement/de solution.

### **RUBRIQUE 4 : ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE – SUR LE TERRITOIRE SÉLECTIONNÉ**

#### **7. Part de jeunes inscrits dans les Missions locales bénéficiant des services de la thématique Autonomie**

Cet indicateur renseigne la part des jeunes concernés par l'obligation de formation et inscrits en Mission locale qui bénéficient des services de la thématique Autonomie (Santé, Logement, Citoyenneté, Culture). Ces données sont issues de I-MILO.

En infobulle, est affiché les effectifs.

### **RUBRIQUE 5 : BILAN DES JEUNES CONCERNÉS PAR L'OBLIGATION DE FORMATION – SUR LE TERRITOIRE SÉLECTIONNÉ**

#### **8. Part de jeunes répondant favorablement à l'obligation de formation**

Cet indicateur renseigne la part de jeunes de 16-18 ans concernés par l'obligation de formation qui répondent favorablement à l'obligation de formation. Parmi les solutions : la conduite d'une activité professionnelle, le retour en formation (toutes voies confondues), le retour en CFA, la Garantie Jeune, l'Afpa 16-18, ou encore les dispositifs d'accompagnement de l'Education nationale. L'indicateur cumule les données recueillies à la fois par RIO et I-MILO.

Le nombre de jeunes répondant favorablement à l'obligation de formation est disponible mois par mois dans le Suivi mensuel. Toutefois les différentes volumétries ne sont pas comparables puisqu'il ne s'agit pas des mêmes jeunes d'un mois sur l'autre. (!) L'intégration des données mensuelles pour l'ensemble de l'année 2022 est encore en cours. Celle-ci est prévue pour septembre 2022.

#### **9. Part de jeunes en cours de contact ou de suivi**

Cet indicateur recense le nombre de jeunes de 16-18 ans concernés par l'obligation de formation qui sont en cours de contact et de suivi. L'indicateur cumule les données recueillies à la fois par RIO et I-MILO.

#### **10. Part de jeunes ne répondant pas favorablement à l'obligation de formation**

Cet indicateur recense le nombre de jeunes de 16-18 ans concernés par l'obligation de formation qui ne répondent pas favorablement à l'obligation de formation. Ces jeunes demeurent injoignables, le contact a été rompu, ou font l'objet d'un signalement au niveau départemental. L'indicateur cumule les données recueillies à la fois par RIO et I-MILO.

En infobulle, sont affichés les différents effectifs.

